



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco_cfdt_officiel



/interco_cfdt_officiel



/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

23 juillet 2026

Déclaration liminaire CFDT au Comité Social Ministériel du 23 juillet 2026

*« Déclarations choc, choc numérique vs choc de notre réalité
quotidienne »*

Monsieur le Ministre représenté par Madame la Secrétaire générale,

Vous promettez un **choc numérique aux médias et à nos concitoyens.**

La CFDT vous présente le choc de notre réalité quotidienne !

Le choc numérique les agents le subissent chaque jour :

On ne compte plus les pannes récurrentes de Cassiopée, logiciels métiers du parquet (LMP), Parcours, Origine et tant d'autres.

Et désormais en matière de choc il y a aussi :

- ⇒ **le nouvel applicatif PRISME** qui a déjà connu une **panne nationale** le 7 juillet. Mais aussi de nombreux dysfonctionnements qui peinent à se solutionner rapidement alors même que nous sommes en phase de déploiement. Faire une convocation utilisable, c'est la base, pourtant cet applicatif l'a rendu plus difficile pour les CPIP.
Nous rappelons également que cet applicatif a été conçu comme non inclusif puisqu'en l'état il n'est pas adapté aux agents malvoyants !
- ⇒ **l'outil BPN**, la solution numérique censée permettre la signature des documents pour les procédures 100 % dématérialisées qui a été en panne plusieurs jours ce mois-ci.
- ⇒ **SIGNA** (signature électronique) et **GMC** (minutier civil) en service dégradé.
- ⇒ **GENESIS** : le développement engagé pour intégrer de nouveaux modules attendus depuis la création du logiciel (brique isolement), a été mis à l'arrêt faute de budget malgré le lourd travail d'ores et déjà engagé par les équipes qui avaient débuté la phase expérimentale.

Le voilà le choc numérique que subissent chaque jour les agents de notre ministère avec des pannes informatiques incessantes qui paralysent leur travail :

Un crash numérique, un naufrage technologique permanent !

Monsieur le Ministre, vous annonciez sans aucun échange préalable le zéro papier dans 6 mois ce qui correspond aux fêtes de fin d'année.

Spoiler alert ... Ce cadeau sera sans doute manquant sous votre sapin !

D'autres avant vous on fait cette promesse, il y a des années ...

En fin d'année, à ce rythme, c'est le retour de la plume d'oie et du papyrus.

Et après ça surement un nouveau rapport de la Cour des comptes qui révélera l'absence de pilotage du numérique dans notre ministère et demandera où sont passés les millions dépensés.

Le Titanic lui-aussi a coûté des millions et on sait ce qu'il s'est passé.

Monsieur le Ministre, le numérique à marche forcée et sur injonction ça ne marche pas, il faut dire la vérité à nos concitoyens.

Et la vérité c'est un ministre qui préfère se changer en chroniqueur télé et radio pendant que les agents de ce ministère subissent des conditions de travail déplorables.

Faute d'une véritable programmation immobilière, les agents sont désormais tassés dans des bureaux « densifiés » où ils cuisent sur place.
Où étiez-vous Monsieur le ministre pour constater ce désastre ?

Etes-vous venu à la rencontre des personnels dans les juridictions dont vous avez dénigré le travail dans la presse ?

Avez-vous eu l'idée de venir voir nos collègues des PREJ en tenue complète avec des températures de plus de 40°C à l'ombre ?

Etes-vous venu constater les effets conjugués de la chaleur et de la surpopulation carcérale ?
Avec deux records battus : celui de la température et celui du nombre de détenus (bientôt 90 000) ...

Monsieur le Ministre, plutôt que de multiplier les promesses face aux médias, la CFDT vous demande de tenir vos engagements :

- Un véritable mécanisme de régulation carcérale ;
- l'ouverture des discussions sur l'organisation des juridictions ;
- la revalorisation des personnels administratifs qui n'est toujours pas lancée pour 2026 ;
- les plans de requalification C en SA et SA en attachés qui peinent à voir le jour ;
- la conception d'une véritable filière technique ministériel et non d'un saupoudrage de postes sans logique ;
- la poursuite des engagements concernant la réforme des greffes ;

- les discussions sur l'indemnitaire des Directeurs des services de greffe ;
- l'ouverture de la discussion sur l'évolution des EDMJ (emplois de direction du ministère de la justice) ;
- l'aboutissement des négociations statutaires pour les Cadres éducatifs et Directeurs de services PJJ, Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Directeurs des services pénitentiaires ;
- la revalorisation des personnels de la filière sociale.
Mais eux n'ont jamais eu l'honneur d'un engagement ministériel ...

Avec un nouveau budget historique, tenir ces engagements ne devrait pas être difficile, non ?

Mais pas si simple de conduire ces projets quand dans ce budget vous oubliez le **Secrétariat général** du Ministère qui ne bénéficie d'aucun renfort en effectifs (hors numérique).

Comment conduire de tels projets sans les services soutien nécessaires ? Visiblement vous n'avez tiré aucun enseignement de l'exemple de la DGAP, constituée sans renforts d'effectifs en administration centrale et donc avec des bureaux à moitié vides.

M. le Ministre, les représentants CFDT seront toujours présents pour porter la parole des agents qui, eux, ne sont pas invités sur les plateaux télé.

Les représentants CFDT :

Guillaume Grassaud

Ghislain Bonthoux